

Sandrine Gamblin

Article publié dans *Encyclopédie Universalis*, 1999

L'Égypte de Husni Mubarak

Immédiatement après l'assassinat d'Anouar al-Sadate, le vice-président Husni Mubarak, conformément à la Constitution, prend le contrôle du pays. Il fait arrêter les assassins et proclame l'état d'urgence.

Né en 1928 dans un milieu modeste, Husni Mubarak est originaire de Manufiya, région située dans le Delta. Il sort de l'académie militaire en 1949, puis de l'école de l'armée de l'air en 1950 et fait divers stages de perfectionnement en U.R.S.S. Après la défaite de 1967, il est nommé chef d'état-major de l'armée de l'air (1969), puis commandant en chef (1972). Promu général d'armée après la guerre de 1973, il est nommé deux ans plus tard par Sadate à la vice-présidence, confirmant ainsi le rôle central et incontournable de l'armée dans l'exercice du pouvoir d'État. En l'absence de candidats potentiels, c'est donc en toute continuité et à l'unanimité que s'opère au lendemain de l'assassinat de Sadate la passation de pouvoir, entérinée par le vote de l'Assemblée du peuple, puis par référendum, le 13 octobre 1981, avec 98,4 p. 100 de oui.

UN REGIME EN QUETE DE RECONNAISSANCE

L'homme, au moment de son accession au pouvoir, paraît à première vue sans identité, voire sans projet politique clair. D'aucuns le désignent comme un nouveau Nasser, d'autres le définiraient plutôt comme un fidèle de Sadate. C'est bien là la caractéristique majeure du règne de Mubarak, celle d'une politique en mouvement pendulaire qui oscille entre deux héritages, nassérien et sadatien: le régime de Mubarak serait une synthèse complexe de capitalisme étatique largement dominé par l'armée, associé à une politique d'ouverture économique placée sous l'égide des institutions financières internationales, sur fond

politique et social de processus de démocratisation. Les difficultés à promouvoir une gestion consensuelle des contradictions inhérentes aux deux héritages sont de trois ordres: poursuivre la politique d'ouverture économique engagée par Sadate; maintenir les acquis de la révolution de 1952; se prononcer sur la politique à conduire dans la région, notamment à l'égard d'Israël.

Dès sa prise de fonctions, Mubarak réaffirme l'adhésion de l'Égypte aux accords de Camp David, alors que beaucoup au sein de l'opposition espéraient leur remise en cause. Depuis la signature des accords, l'économie égyptienne bénéficie largement de la générosité des États-Unis. L'aide américaine accordée à l'Égypte s'élève annuellement, depuis 1979, à plus de 2 milliards de dollars, dont 1,2 dispensé en aide militaire, sans compter les dons et les aides substantielles accordés par le biais des organismes de coopération américains.

Cependant, le nouveau président tient à marquer ses distances vis-à-vis des États-Unis. D'une part, il relance la coopération avec l'U.R.S.S., avec laquelle toute relation était rompue depuis 1972, et dont l'Égypte devient le premier partenaire commercial dans le monde arabe; d'autre part, il engage une politique de rapprochement avec les États arabes, qui se traduit notamment par une aide militaire accordée à l'Irak, qui est en guerre contre l'Iran, mais surtout par le soutien à la cause palestinienne tout en maintenant des relations de "paix froide" avec son voisin israélien. Mubarak négocie âprement et obtient la rétrocession, en 1982, de la péninsule du Sinaï, dont le contrôle par les Égyptiens sera effectif en 1986, tandis que l'enclave de Taba reviendra à l'Égypte en 1989.

Dans le même temps, les troupes israéliennes envahissent le Liban en juin 1982. L'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) se retrouve à la fois isolée du monde arabe et minée par des scissions internes. Arafat est accueilli au Caire, marquant

ainsi les choix de la politique régionale de Mubarak. En 1984, Amman rétablit ses relations diplomatiques avec Le Caire, et le sommet organisé dans la capitale jordanienne en novembre 1987 permet le retour progressif de l'Égypte dans le giron des institutions de coopération régionale. Le siège de la Ligue arabe, transféré à Tunis en 1979, revient au Caire en 1990, et consacre le succès de la politique égyptienne dans le monde arabe. Il va sans dire que la politique étrangère du gouvernement égyptien, ainsi que la stabilité de la région dépendent étroitement du bon déroulement du processus de normalisation des relations entre les États arabes et Israël. Elle tient aussi à la bonne gestion des relations avec les États-Unis, pour qui l'axe Israël-Égypte forme le pilier de sa politique régionale. À ce titre, l'affaire du détournement par les Américains de l'avion transportant les preneurs d'otages du paquebot *Achille-Lauro* (1985) illustre bien les limites accordées aux velléités d'indépendance de l'Égypte et à son rôle relatif de puissance régionale.

Soutenue par les États-Unis, l'Égypte gagne cependant progressivement une double position d'influence, maintenant ses relations avec les États arabes, sans pour autant déroger au principe de bonne entente avec l'État d'Israël, et retrouve peu à peu son rôle de médiateur dans la résolution des conflits régionaux. De fait, l'Égypte est un partenaire important dans le processus de paix, notamment après la signature de la Déclaration de principes entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin en septembre 1993. Le Caire devient ainsi la place privilégiée des rencontres et des négociations entre le chef de l'O.L.P. et les représentants du gouvernement israélien, et ce malgré les multiples entraves qui jalonnent les relations des États arabes avec Israël. Face au blocage du processus de paix, Mubarak refuse, "au nom de l'intérêt de l'Égypte et de la nation arabe", de participer à la quatrième conférence économique pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, qui se tient en novembre 1997 à Doha, dans l'émirat du Qatar. Acte symbolique, il témoigne avant tout du souci du président égyptien de trouver un terrain

d'entente entre Palestiniens et Israéliens, condition sine qua non à la stabilité politique au Moyen-Orient, dont les crises successives se répercutent comme par effet mécanique sur l'ensemble des pays de la région et sur leur population.

L'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990 marque un tournant décisif dans la politique étrangère égyptienne, révélant plus clairement les choix stratégiques du gouvernement égyptien. En dépit du principe de solidarité prôné par les États de la Ligue arabe, l'Égypte se range aux côtés de la coalition occidentale, et envoie près de trente-cinq mille soldats dans le Golfe. Les avantages que l'Égypte retire de son engagement dans le conflit sont sans précédent. Ce "bon choix" n'entame en rien la position d'influence de l'Égypte dans la région et, surtout, permet une revitalisation inespérée de son économie.

D'UNE "INFITAH PRODUCTIVE" AU PLAN D'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET DE LIBERALISATION ECONOMIQUE

Les conséquences de la guerre du Golfe

À la veille de la guerre du Golfe de 1990-1991, l'Égypte traverse une situation économique et financière grave. Avec une dette extérieure de plus de 50 milliards de dollars, un service de la dette qui dépasse les 2 milliards, et 5 milliards d'arriérés, le pays est en état de quasi-banqueroute. Tout au long des années 1980, la politique économique égyptienne hésite entre deux lignes, parfois contradictoires. L'une consiste à maintenir le rôle distributif de l'État afin d'assurer la stabilité sociale et politique, la seconde, à ouvrir l'économie égyptienne aux investissements privés, dans la continuité de la politique d'*infatih* (ouverture) engagée par Sadate. Critique à l'égard de ce dernier, Mubarak prône en revanche une infitah productive et s'attelle à combattre l'affairisme et la spéculation. Quelques boucs émissaires, dont le frère de Sadate, feront l'objet de poursuites judiciaires.

L'économie égyptienne bénéficie dans les premières années du gouvernement de Mubarak d'une conjoncture internationale favorable à la croissance, notamment à travers la captation de diverses rentes géopolitiques: l'aide étrangère, américaine tout particulièrement, l'exploitation de gisements de pétrole, les recettes provenant du canal de Suez et du tourisme et, enfin, les remises des travailleurs égyptiens résidant dans le Golfe: en 1985, ils sont près de 1,2 million en Irak, 1,4 million en Arabie Saoudite, 220 000 au Koweït, 100 000 en Libye.

Le système économique égyptien, qualifié d'économie rentière, repose sur un équilibre instable, et la croissance des premières années de l'infitah (soit 9 p. 100 en moyenne annuelle de 1974 à 1984) est essentiellement due à des facteurs exogènes sur lesquels l'État a peu de contrôle. En outre, la captation de ces rentes ne suffit pas à combler les dépenses publiques, et c'est par un endettement croissant que le pays finance son plan de réformes économiques: de 17 milliards de dollars en 1981, la dette extérieure égyptienne passe à 40 milliards en 1987, puis à 53 milliards en 1990, faisant ainsi de l'Égypte une cible toute désignée pour les foudres du Fonds monétaire international (F.M.I.).

Accusant le coup du contre-choc pétrolier de 1986 et du krach financier de 1987, combinés à la baisse des remises des travailleurs égyptiens en raison de la guerre qui s'embourbe entre l'Irak et l'Iran (les revenus tirés de l'émigration sont estimés, en 1986, à près de 10 milliards de dollars, dont 8 passeraient par des réseaux informels de redistribution), le gouvernement égyptien, confronté à une crise financière grave, se résout à passer avec le F.M.I. un premier accord de stand-by en 1987. Il ne sera appliqué que de manière très formelle et l'Égypte fait alors office de "mauvais élève". Le gouvernement ne désire nullement susciter le mécontentement de la population et refuse de sacrifier sa politique de subvention des prix à la consommation de produits et de services de base, laquelle

représente près de 25 p. 100 des dépenses publiques. Déjà, en septembre 1984, à Kafr al-Dawar, dans le Delta, les manifestations des ouvriers du textile contre la hausse des prix de certains produits alimentaires et l'augmentation de leurs cotisations aux assurances sociales, rappellent violemment le gouvernement au maintien de sa politique sociale. En 1986, le soulèvement d'une garnison de jeunes soldats, dans le quartier des Pyramides au Caire, dégénère en pillage des établissements accueillant des étrangers, hôtels, restaurants, boîtes de nuit, lieux symboliques de l'ouverture économique, et se solde officiellement par cent six morts et près de deux mille arrestations.

Avec une inflation annuelle moyenne de 20 p. 100 et un taux de croissance qui stagne à 0,5 p. 100 à la fin des années 1980, un taux de chômage qui avoisine près de 25 p. 100 de la population active, un pouvoir d'achat en baisse constante, la grande majorité des Égyptiens connaît des conditions de vie difficiles: en 1991, le nombre de "pauvres" représente, selon un rapport officiel, un quart de la population, alors que les réformes économiques contribuent à l'enrichissement ostentatoire d'une classe de privilégiés et à l'émergence d'un marché interne susceptible d'attirer l'investissement privé et étranger.

En 1989, la suspension de l'aide militaire américaine et, un an plus tard, l'éclatement du conflit entre l'Irak et le Koweït, précipitent et déterminent les choix du gouvernement de Mubarak. L'issue de l'intervention de la coalition occidentale dans le Golfe se traduit par une première réduction de 20 p. 100 de la dette extérieure égyptienne. La dette militaire contractée auprès des Américains est amputée de 6,6 milliards de dollars, tandis qu'un groupe de bailleurs de fonds accordent prêts et dons, pour un montant total de 8 milliards de dollars. En mai 1991, le gouvernement égyptien passe un nouvel accord de stand-by avec le F.M.I., dans lequel il s'engage à remplir les conditions édictées (réduction du déficit budgétaire,

libéralisation du commerce extérieur, unification des taux de change, réduction des tarifs de douane, abaissement des subventions des prix de biens de consommation, etc.), nécessaires à l'application de la seconde phase de réduction de sa dette extérieure: soit, entre 1991 et 1993, une remise totale de la dette publique égyptienne de 50 p. 100.

L'économie égyptienne connaît dès lors une véritable revitalisation: l'inflation chute de 20 p. 100 en 1991 à 4,6 p. 100 en 1997 et la monnaie égyptienne, alignée sur le dollar, se stabilise. L'investissement privé représente déjà, en 1995, plus de 400 millions de dollars et passe à 1,5 milliard en 1997, les réserves en devises de la banque centrale s'élèvent à plus de 20 milliards de dollars pour cette même année. La croissance annuelle moyenne est estimée à 2,5 p. 100 sur la période 1992-2001 pendant que le P.N.B. par habitant passe d'un peu plus de 2 000 dollars en 1992 à plus de 3 000 dollars en 1995. Le nombre de "pauvres" diminue sensiblement, passant de 25 p. 100 en 1991 à 22,6 p. 100 en 1996. L'Égypte fait alors office de "bon élève" du F.M.I. et devient un marché attractif pour les investisseurs privés et les spéculateurs. La Bourse du Caire, inaugurée en 1992, est classée au troisième rang mondial en termes de rendement financier, et on estime par ailleurs le montant des avoirs égyptiens placés dans les banques à l'étranger entre 40 et 50 milliards de dollars, soit presque le double de la dette publique égyptienne qui s'élève, en 1997, à 27 milliards de dollars.

D'une économie rentière à une économie de production

Néanmoins, tout l'enjeu de la politique économique des années 1990 est de se dégager des contraintes externes et de passer d'une économie rentière à une économie de production: les mesures d'encouragement à l'investissement privé et le programme de privatisation des établissements publics

s'emploient à relever le défi. Or le retard pris, notamment en matière de restructuration des entreprises publiques, qui emploient 35 p. 100 de la population active (secteurs productifs et administratifs inclus), révèle aussi les limites sociales et politiques du plan d'ajustement structurel imposé par les instances financières internationales. Le secteur de l'industrie est le premier touché par les mesures de restructuration. Des mouvements de grève agitent sporadiquement ce secteur, qui compte pour 18 p. 100 de la population active, dont la moitié est employée dans l'industrie textile. C'est notamment dans ce secteur que les grèves sont les plus récurrentes et les plus dures, comme lors du conflit qui éclate en septembre 1994 dans les usines de filature de Kafr al- Dawar.

Paradoxalement, et en dépit des agitations sociales et politiques générées par la mise en application de la loi de libéralisation des loyers de la terre en 1997, le secteur agricole, qui représente moins de 30 p. 100 de la population active en 1995 (contre 35 p. 100 en 1986), tire largement parti des mesures de libéralisation économique. La politique de dérégulation des prix a permis, au cours des décennies de 1980 et 1990, une augmentation importante des rendements agricoles et une rémunération supérieure des exploitants – 95 p. 100 des paysans égyptiens cultivent des parcelles de moins de 2 hectares. En outre, le retour à la culture du blé couvre désormais de 25 à 50 p. 100 des besoins alimentaires de l'Égypte, et réduit du même coup la dépendance du pays à l'égard des importations américaines. L'abondante production de riz, produit de base, couvre 110 p. 100 des besoins alimentaires et permet même l'exportation.

Dans un pays où les contraintes d'eau, d'espace et de densité de population déterminent largement la politique agro-alimentaire – 95 p. 100 des 59,2 millions d'Égyptiens occupent 5 p. 100 du territoire, soit une superficie de 35 000 km², comparable à celle des Pays-Bas –, la maîtrise de la bonification des terres

désertiques est significative dans l'élargissement du territoire. Aujourd'hui, un cinquième des terres cultivées est gagné sur le désert.

De manière plus générale, la politique d'aménagement du territoire consiste non pas tant à décongestionner les villes de la vallée du Nil qu'à créer de nouveaux espaces de croissance économique, à l'instar des villes nouvelles qui se situent en périphérie du Caire, et qui constituent de nouveaux pôles de concentration des activités industrielles, ou encore à l'image des zones touristiques sur les littoraux de la mer Rouge. Il faut souligner par ailleurs que l'exode rural n'est plus le principal facteur de croissance de la capitale égyptienne, qui compte 11 millions d'habitants en 1996 et dont la population a cessé d'augmenter significativement. La transition démographique est en bonne voie, déjouant toutes les prospectives alarmistes: le taux d'accroissement annuel de la population sur la période 1986-1996 est de 2,1 p. 100 contre 2,8 p. 100 durant la décennie précédente; le taux de natalité passe de 39 p. 1 000 en 1985 à 28 p. 1 000 en 1993 pendant que la mortalité devient très faible: 6,7 p. 1 000 environ à la fin des années 1990.

Toutefois, les dynamiques de territoire restent très contrastées et les inégalités socio-spatiales sont persistantes entre un Delta riche et une Haute-Égypte pauvre. Dans une volonté de rééquilibrage territorial et de développement économique et social, Mubarak lance, en janvier 1997, non sans rappeler les politiques nassériennes de grands travaux, le projet qui consiste à créer un second Delta, situé dans le désert sud-occidental de Toshka, et dont le coût total réparti sur une période de vingt ans est estimé à 8 milliards de dollars, avec une prise en charge par l'État à hauteur de 25 p. 100, le reste étant financé par le secteur privé. Il s'agit de multiplier par six la surface cultivable de l'Égypte, en faisant dériver les eaux du Nil vers le désert par la construction d'un canal, ce qui permettrait d'irriguer près de

170 000 hectares et de constituer une zone attractive pour les investissements industriels et touristiques.

Une libéralisation restrictive

Le bilan économique et social du gouvernement de Mubarak est mitigé, mais, surtout, il révèle une économie à deux vitesses. Certes, en 1997, près d'un million d'emplois ont été créés et le taux de chômage a chuté officiellement à 8 p. 100. Pourtant, c'est dans le secteur informel, où la précarité est dominante, que les activités de services sont les plus dynamiques, même s'il est difficile d'en évaluer la part réelle dans l'économie. Caractéristique du désengagement progressif de l'État, l'économie informelle reste la solution de remplacement aux logiques de dérégulation et permet de maintenir un tant soit peu les procédures de redistribution économique au sein des populations, pour lesquelles la pluriactivité professionnelle et le recours aux systèmes parallèles sont des pratiques de survie quotidienne. Ces populations sont généralement jeunes et scolarisées: deux tiers des Égyptiens ont moins de vingt-cinq ans (au recensement de 1996), soit une majorité qui n'a pas connu l'époque de Nasser, mais qui a grandi dans le consumérisme hérité de l'ère sadatienne, tout en bénéficiant indirectement des acquis sociaux de la révolution de 1952. Plus de 60 p. 100 de la population âgée de plus de dix ans sait lire et écrire en 1996, alors que la proportion était de 45 p. 100 en 1986 et de 25 p. 100 en 1960. Dans le même temps, le principe instauré par Nasser selon lequel tout diplômé doit bénéficier d'un emploi dans le secteur public est abandonné sous le coup des programmes d'ajustement structurel, élargissant ainsi le nombre des mécontents au sein des classes moyennes égyptiennes, jeunes, diplômées et frustrées, et donc potentiellement mobilisables. Par ailleurs, les programmes de libéralisation économique ont sans nul doute permis l'enrichissement d'individus, suffisamment nombreux pour créer un marché interne attractif et dynamique: de l'ouverture du premier McDonald's au Caire en novembre

1993 à l'inauguration des centres commerciaux, de la production automobile en partenariat avec Peugeot et Mercedes à la floraison de villas et de centres touristiques en bordure de mer destinés aux classes égyptiennes aisées.

Ces marqueurs de la libéralisation, qui contrastent avec les treize millions d'Égyptiens vivant au-dessous du seuil de pauvreté, ne suffisent pourtant pas à expliquer la radicalisation croissante des idiomes politiques et religieux, dans lesquels on aimerait entendre le déchirement d'une société prise entre la tradition incarnée par l'Islam et la modernité empruntée à l'Occident. On sait, par exemple, que les tenants "modérés" de l'islam politique ne sont en aucun cas des antilibéraux; le phénomène des "sociétés islamiques de placement de fonds", qui se développe tout au long des années 1980, illustre bien la complexité des rapports entre libéralisation et islamisme.

Tout autant, l'islamisation des discours politiques, dans lesquels on aimerait voir le refuge d'une contestation sociale nourrie de frustrations économiques, ne relève pas de l'unique monopole d'une certaine opposition. Les représentants de l'islamisme "éclairé", formés dans le giron de l'université religieuse d'Al-Azhar, contrôlent plus ou moins directement certains secteurs clés de la société et de l'appareil d'État, comme ceux de l'éducation ou de la santé. Plus significative est l'ingérence des hommes de religion dans les modes d'application de la loi égyptienne, et ce avec l'approbation du régime. En 1984, la compagnie aérienne nationale Egyptair interdit la consommation d'alcool sur ses vols; la loi Jihan, promulguée en 1979 à l'initiative de la femme de Sadate, et qui constitue une victoire sans précédent des associations féministes, est abrogée en 1985 sous les pressions des religieux, puis réaménagée quelques mois plus tard: les dispositions principales sont reprises mais son application reste, en dernière instance, à la discrétion du juge, notamment en matière de divorce. En 1985, l'édition intégrale en arabe des *Contes des mille et une nuits* est confisquée par

décision de tribunal, car elle est jugée non conforme à la morale. Force est de rappeler que, plus récemment, les affaires de censure, comme celle de l'universitaire Abu Zayd condamné pour apostasie en 1993, l'interdiction du film *L'Émigré* de Youssef Chahine en décembre 1994, ou encore les saisies de romans par les ulémas de Azhar lors de la foire internationale du livre au Caire, sont le fait soit d'individus agissant de leur propre initiative au nom de la morale, soit de personnalités religieuses en prise directe ou indirecte avec le pouvoir politique.

DE LA TRANSITION DEMOCRATIQUE A LA "FRAGMENTATION DE L'ORDRE POLITIQUE"

Le pouvoir et l'opposition

À la lumière de ces transformations de l'espace social, les actes de violence politique qui agitent l'Égypte depuis 1992 pourraient être lus comme la manifestation du ressentiment d'une population mise à l'écart de la croissance économique, ou encore comme la conséquence directe des choix opérés par le gouvernement en matière de gestion économique et politique. Or les modalités mêmes de la confrontation entre l'État et les mouvements islamistes, radicaux et modérés, révèlent, non pas tant le phénomène d'"islamisation" de la société égyptienne – l'islam est religion d'État et concerne plus de 90 p. 100 de la population –, que les rapports du gouvernement de Mubarak à l'opposition politique dans son ensemble. Ces relations s'inscrivent, durant les décennies de 1980 et 1990, dans un double contexte: celui de la dérégulation comme générateur d'une économie à deux vitesses, et celui du processus de normalisation des relations avec Israël. Un troisième facteur, et non des moindres, entre en jeu: la nécessité de construire les bases de la légitimité d'un chef d'État, qui ne bénéficie pas, à l'instar de ses prédécesseurs, d'événements fondateurs (Nasser et la nationalisation du canal de Suez, Sadate et la guerre d'octobre 1973). Ce sont là trois dimensions du pouvoir de Mubarak qui permettent de saisir l'évolution politique de

l'Égypte sur presque vingt ans, et l'ajournement progressif du processus de démocratisation.

Pourtant, lorsqu'il prend ses fonctions en 1981, le nouveau président s'engage à poursuivre les réformes politiques que Sadate avaient suspendues brutalement peu avant son assassinat. Plus d'un millier de personnalités intellectuelles et politiques de l'opposition étaient incarcérées en septembre 1981, pour complot contre la présidence. Mubarak s'emploie à libérer les accusés et à relancer le processus de transition démocratique. Les journaux de l'opposition politique paraissent à nouveau, y compris les publications de l'association non reconnue des Frères musulmans. L'attitude du régime à l'égard de l'islam politique consiste, au long des années 1980, à laisser les mouvements islamistes "modérés" trouver leurs marges d'expression et d'action dans l'espace politique et social, tout en réprimant sévèrement toute manifestation d'opposition radicale, comme c'est le cas lors des émeutes qui secouent la Haute-Égypte en 1986, ou encore lors des manifestations des étudiants de l'université du Caire en 1988. Les islamistes modérés, issus de l'Association des Frères musulmans, prennent progressivement le contrôle d'importants secteurs de la société égyptienne, notamment au travers des syndicats professionnels des médecins, des ingénieurs, des avocats. De même, le tissu associatif local est largement dominé par la tendance islamiste modérée, qui gère les infrastructures locales élémentaires en matière de santé, d'éducation, etc., dans de nombreux quartiers urbains informels, au sein desquels l'État est totalement absent.

Par ailleurs, durant les années 1980, les Frères musulmans émergent progressivement dans les instances de représentation politique formelle. Lors du scrutin législatif de 1987, convoqué à la suite de la décision qui frappe d'inconstitutionnalité la chambre élue en 1984, les représentants de l'Association s'imposent à l'Assemblée du peuple, sous couvert de coalition passée avec les partis du Wafd et du travail. Le Parti national

démocratique (P.N.D.) de Husni Mubarak reste néanmoins largement majoritaire, et l'État, l'acteur incontournable dans l'établissement des règles du pluralisme politique. Néanmoins, l'opposition politique est alors ouvertement dominée par le slogan islamiste "L'islam est la solution", réduisant les partis de la gauche laïque à la portion congrue, tandis que les représentants de l'Association des Frères musulmans trouvent dans les organes de presse liés à ces partis sympathisants des lieux d'expression et de mobilisation sur lesquels le pouvoir ferme les yeux.

Les limites de la démocratisation

Il faut noter cependant que l'émergence de l'opposition islamiste dans les instances formelles de représentation s'effectue dans un contexte de très faible mobilisation politique. La participation *officielle* n'a jamais passé la barre des 50 p. 100, chiffre très éloigné de la réalité électorale: seulement la moitié de la population en âge de voter est inscrite sur les listes électorales, soit une proportion de votants inscrits par rapport au corps électoral réel estimée entre 15 et 20 p. 100. Il faut par ailleurs prendre en compte l'absence de mise à jour de ces listes et les manipulations dont elles sont l'objet, qui ne sont pas tant des pratiques de fraude que des manières de contourner les cadres formels du système établi par la loi législative et d'en exploiter les contradictions.

En 1990, l'Assemblée élue en 1987 est elle aussi frappée d'inconstitutionnalité, et des élections sont convoquées. L'opposition, qui compte alors de nouveaux partis politiques, décide de boycotter le scrutin et réclame les garanties d'une procédure libre et transparente. Le Parti national démocratique (P.N.D.), dont les interpénétrations avec les institutions d'État sont complexes, obtient alors un peu plus de 75 p. 100 des sièges, le reste étant remporté par des candidats indépendants, la plupart affiliés au parti au pouvoir. Ce score, rapporté aux

conditions réelles de la participation électorale, suggère que moins de 10 p. 100 de la population égyptienne exprime en 1990 son allégeance au parti de Mubarak.

À partir de 1992, le gouvernement opère un changement radical d'attitude à l'égard des mouvements islamistes. Le recours à la violence par les factions radicales se fait plus intense: en réponse à la mort d'un de leurs leaders due aux forces de police, en 1989, la Jama'a islamiya assassine dans les premiers jours de la crise du Golfe le président de l'Assemblée du peuple, Rifaat al-Mahjoub. En juin 1992, Farag Fuda, intellectuel notoire de la gauche laïque, connaît le même sort. Se succèdent alors une série d'actions terroristes contre des personnalités politiques et intellectuelles: l'écrivain Naguib Mahfouz échappe de peu à la mort en 1994, ainsi que le président Mubarak, lors d'un attentat perpétré en Éthiopie en juin 1995. Les attaques commises contre des touristes étrangers, à partir de 1992, engagent le pouvoir dans une politique de répression sans concession, au nom de la sécurité du territoire et de celle de ses hôtes étrangers: les arrestations en masse et la multiplication des procès en cour martiale répondent aux actions terroristes et inversement. L'attentat de Louxor, en novembre 1997, constitue la phase paroxystique de la confrontation entre le pouvoir et les radicaux islamistes.

Dans le même temps, on assiste à une procédure de radicalisation de la tendance islamiste modérée, jusqu'alors tolérée, et qui voit ses marges d'expression de plus en plus réduites. Contrairement à ce qui eut lieu dans la décennie de 1980, la sphère politique formelle est progressivement fermée aux représentants des Frères musulmans. Le scrutin législatif de 1995 est éloquent: des arrestations par centaines de membres de l'Association inaugurent les campagnes électorales. Seul un candidat islamiste indépendant est élu à l'Assemblée du peuple, alors que l'opposition, avec quatorze partis en lice, réalise son plus faible score. Le P.N.D. remporte près de 95 p. 100 des

sièges et les campagnes électorales sont les plus violentes qu'ait jamais connues l'Égypte. Le record du parti au pouvoir ainsi que la fraude généralisée qui a ponctué le scrutin de 1995 n'informent pas pour autant sur les conditions réelles de mise en œuvre du processus de démocratisation et de son ajournement. Les modes de gestion des élections ne sont qu'un élément visible de la complexité des réalités politiques et le gouvernement, soucieux de son image auprès de la communauté internationale, se serait bien passé d'un tel score. De plus, le parti au pouvoir n'a besoin que des deux tiers des voix de l'Assemblée du peuple pour reconduire le mandat présidentiel. Il faudrait voir avant tout dans ce résultat les termes de relation de la classe politique et des élites locales à l'appareil d'État, un État incarné dans la personnalité de son président, à l'image ambiguë mais consensuelle d'un pharaon "éclairé".

Plus généralement, on assiste à une réduction des marges d'expression de l'opposition dans son ensemble: fermeture de l'espace politique aux mouvements islamistes modérés, ainsi que l'illustre le refus opposé en 1997 à la jeune génération de Frères musulmans qui voulait constituer un parti politique; radicalisation des groupes islamistes extrémistes qui multiplient les actions de violence, contre les étrangers notamment ; enfin, restriction des libertés d'expression en général. La loi sur la presse, promulguée en 1993, provoque une mobilisation générale, conduite par le syndicat des journalistes, seul syndicat à ne pas être contrôlé par les islamistes et réunissant toutes les tendances de l'opposition politique. Au terme de cette loi, qui élargit notamment la notion de diffamation, les journaux de la gauche laïque comme de l'opposition islamiste sont régulièrement frappés d'interdiction, et leurs journalistes emprisonnés. Le rédacteur en chef du bi-hebdomadaire al-Shaab, organe du parti du Travail, est condamné en 1997 pour diffamation contre le ministre de l'Intérieur de l'époque, pendant que six journalistes de la presse de gauche sont emprisonnés. Enfin, les organisations de défense des droits de l'homme sont

continuellement la cible du pouvoir, et leurs conditions d'existence et d'expression, rendues possibles au cours de la décennie de 1990, sont de plus en plus limitées, comme le révèle l'emprisonnement du président de l'Organisation égyptienne des droits de l'homme à la fin de l'année 1998.

L'attentat du temple de Louxor, en novembre 1997, qui a fait soixante-deux morts dont cinquante-huit touristes étrangers, a eu pour conséquence politique majeure de mettre fin pour un temps aux actes de violence. La Jama'a islamiya, principale formation islamiste radicale, apparaît minée par de fortes dissensions internes, alors que son leader charismatique, le Cheikh Abd al-Rahman, purge une peine de prison aux États-Unis pour avoir commandité l'attentat du World Trade Center, à New York, en février 1993. Les cadres de la Jama'a islamiya sont soit en exil, soit dans les prisons égyptiennes; celles-ci sont quotidiennement la cible des organisations de défense des droits de l'homme concernant les conditions de détention. La libération, en avril 1998, de près de deux mille militants de la Jama'a islamiya n'efface pas pour autant les arrestations qui se chiffrent par milliers depuis 1992, ni les dizaines de morts liés à la confrontation entre représentants du pouvoir et radicaux islamistes; cette confrontation agite la chronique de villes comme Assiout et Miniya, lesquelles vivent sous contrôle de l'armée en vertu de l'état d'urgence qui n'a jamais été levé depuis 1981.

Un avenir politique incertain

C'est dans un tel contexte socio-politique que doit s'effectuer en 1999 le changement de mandat présidentiel. Mubarak, à soixante et onze ans, n'a toujours pas désigné de successeur possible. En cas de vacance soudaine de la présidence, et en l'absence de vice-président, ce serait au président de l'Assemblée du peuple, Fathy Surur, qu'incomberait la charge du pouvoir. Dans la procédure régulière, l'absence de candidats potentiels et de

personnalités d'envergure marque d'incertitude l'avenir politique du pays dans le cas où Husni Mubarak ne se représenterait pas pour un troisième mandat présidentiel. Quant aux réformes du système politique, elles semblent ne plus être la priorité des autorités égyptiennes. Depuis l'attentat de Louxor, le consensus politique autour du président est tel que l'opposition réclame la dissociation entre la fonction de chef de l'État et la direction du Parti national démocratique. Néanmoins, à la demande d'une libéralisation effective des institutions politiques comme solution de lutte contre le terrorisme, le conseiller personnel et dauphin potentiel de Mubarak, Ossama al-Baz, répond: "Il n'est pas possible d'entamer une réforme politique avant de garantir un climat social et économique stable, et c'est ce à quoi s'emploie le gouvernement."